

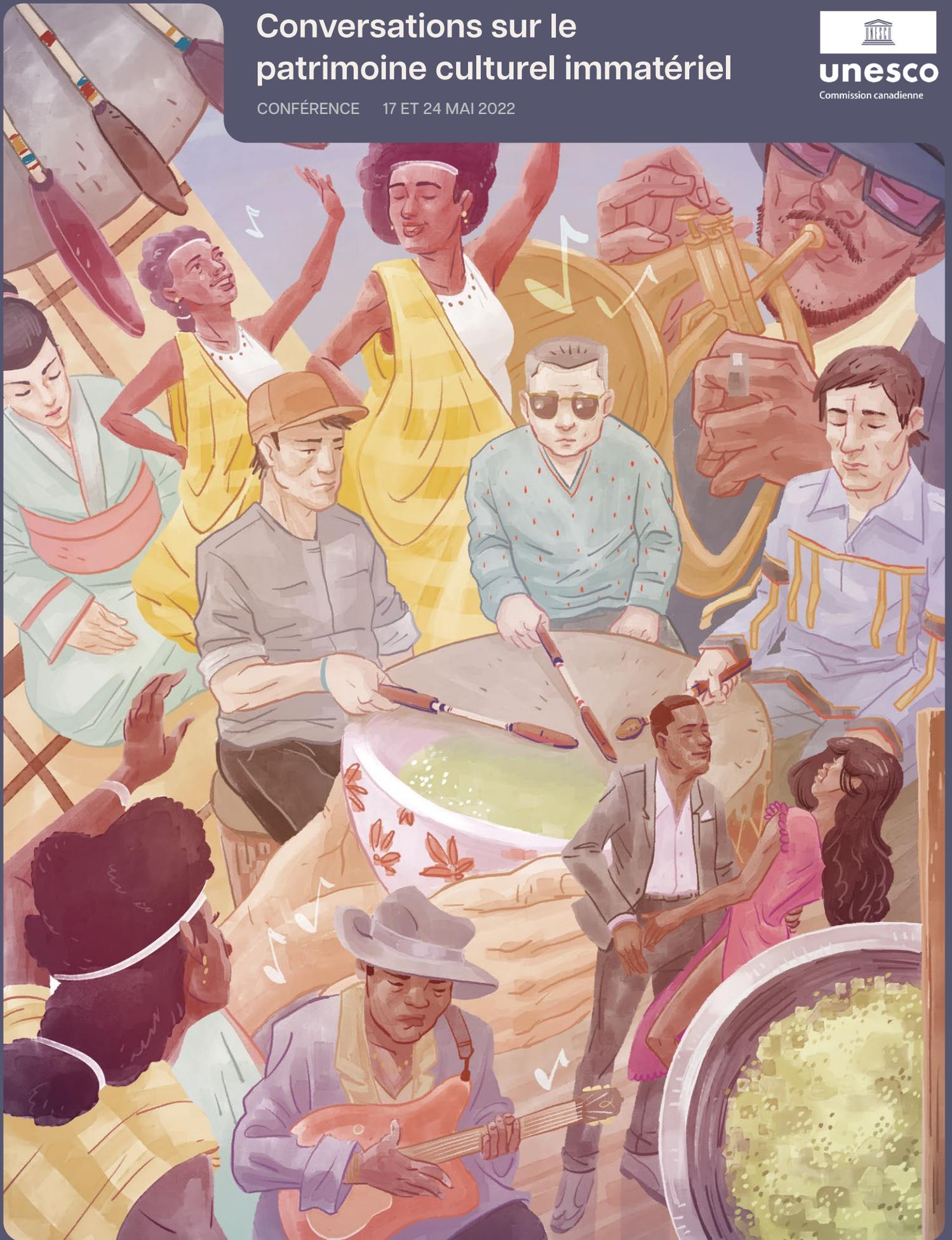
Conversations sur le patrimoine culturel immatériel

CONFÉRENCE 17 ET 24 MAI 2022



unesco

Commission canadienne



ABRÉVIATIONS

PCI	Patrimoine culturel immatériel
CIPCI	Comité scientifique international sur le patrimoine culturel immatériel
ONG	Organisation non gouvernementale
UNBC	University of Northern British Columbia
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

REMERCIEMENTS

Rédaction du résumé :

Lucas dos Santos Roque, facilitateur de PCI, UNESCO

Agnieszka Pawłowska-Mainville, professeure, Études mondiales et internationales, University of Northern British Columbia et membre du Comité international sur le patrimoine culturel immatériel

Éditrice : Patti Ryan, Southside Communications Inc.

Graphisme : GOOD Company Illustration : Dave Casey



Panélistes (en ordre d'apparition)

Agnieszka Pawłowska-Mainville

Professeure, Études mondiales et internationales, University of Northern British Columbia et membre du Comité international sur le patrimoine culturel immatériel

Darlene McIntosh

Aînée de la Nation Lheidli T'enneh

Geoff Payne

Président, University of Northern British Columbia

Barbara Filion

Chargée de programme, Culture, Commission canadienne pour l'UNESCO

Tim Curtis

Secrétaire, Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)

Emelyne Mugisha et Venantie Kabahizi

Danseuses du Burundi, Cercle des Canadiens Français de Prince George

Antoine Gauthier

Directeur général, Conseil québécois du patrimoine vivant

Kristin Catherwood

Directrice, Patrimoine vivant, Heritage Saskatchewan

Odile Joannette

Membre de la Première Nation des Innus de Pessamit et directrice du programme de subventions aux arts autochtones, Conseil des arts du Canada

Katharine Turvey

Responsable, Formations – Musées et société, Conseil international des musées

Way-gozis-amin (Bill Mainville)

Membre de la Première Nation Couchiching et joueur de tambour de pow-wow

Howard Jang

Directeur général et artistique, ArtSpring Arts Centre

Lara Maynard

Coordonnatrice de la formation sur les compétences patrimoniales, Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador

Lucas dos Santos Roque

Facilitateur de PCI, UNESCO

Sarah Maurice

Directrice générale, Cercle des Canadiens Français de Prince George

Ami Hagiwara

Professeure de langue japonaise, University of Northern British Columbia

Michael Abe

Gestionnaire de projet, Landscapes of Injustice Project

Michel Landry

Membre, Cercle des Canadiens Français de Prince George

Darlene Cooper

Présidente, Black Loyalist Heritage Society

John Mainville

Assistant en gestion des ressources et en extension forestière, Aleza Lake Research Forest, et étudiant, University of Northern British Columbia (Écologie et gestion forestière)

Charly Maiwan

Producteur, Maiwan Productions

Yvonne Pierrero

Aînée et membre du peuple dakelh, Carrier Linguistic Society

Sara Sam

Aînée et membre du peuple dakelh, Carrier Linguistic Society et enseignante à la Nakal'bun School

Gary Wilson

Professeur, Science politique, University of Northern British Columbia, et apprenant de la langue mannoise

Patrycja Legut

Éducatrice en langue

« L'un des meilleurs enseignements que je n'ai jamais eu de mon père était basé sur la roue médicinale ; il disait toujours qu'il y a quatre directions : est, sud, ouest et nord. Notre main représente et nous rappelle cet enseignement, disait-il : il y a des gens des quatre directions de cette Terre. Mais une chose qu'on oublie toujours, c'est le centre. C'est la cinquième direction, dit-il toujours, et c'est pourquoi nos mains nous rappellent cet enseignement : parce que le pouce est ce qui nous relie à notre rythme cardiaque. Nous sommes tous capables d'avoir un rythme cardiaque, peu importe d'où nous venons. Donc, tout le monde devrait avoir accès à cette connaissance, personne ne devrait en être privé, et nous devrions tous être égaux ».

*- John Mainville, Assistant en gestion des ressources et en extension forestière,
Aleza Lake Research Forest, et étudiant, University of Northern British Columbia
(Écologie et gestion forestière)*



Conversations sur le patrimoine culturel immatériel : résumé et objectifs

L'objectif de cette conférence était de promouvoir un dialogue national sur le patrimoine culturel immatériel (PCI) et d'examiner le rôle de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) dans le contexte national actuel. En encourageant la discussion entre des personnes travaillant dans le secteur du patrimoine aux quatre coins du pays, la conférence visait à sensibiliser les gens au PCI et à son importance, favoriser l'échange des connaissances et la mobilisation des ressources, encourager les initiatives et les pratiques prometteuses et contribuer à l'établissement et à la croissance du réseau du PCI au Canada.

S'étendant sur deux jours (17 et 24 mai 2022), cette conférence virtuelle a réuni des praticiennes et praticiens, des représentantes et représentants de gouvernements, des membres des communautés, des universitaires, des étudiantes et étudiants et autres personnes intéressées par le patrimoine. La diversité des parties prenantes était essentielle à la tenue de discussions productives visant à combler le fossé entre la théorie et la pratique. Le patrimoine vivant nous demande de regarder non seulement les expériences quotidiennes de personnes issues de différents horizons sociaux, culturels, spirituels et linguistiques, mais aussi les stratégies diverses qu'elles utilisent pour protéger leur culture, la transmettre aux prochaines générations, revitaliser les connaissances et œuvrer à la réconciliation. La Convention de 2003 voit la langue comme un véhicule de patrimoine, et la conférence s'est efforcée de faire une place à la diversité sociolinguistique et de mettre en lumière son importance pour la transmission de certaines connaissances. À cet égard, les contributions des gardiennes et gardiens de PCI offrent un nouvel éclairage sur la manière dont les communautés, les familles et les personnes mettent en pratique leur patrimoine vivant.

La conférence a eu lieu en anglais et en français avec de la traduction simultanée. Les mots d'ouverture de chaque événement ont été présentés en anishinaabemowin (ojibwé), l'une des langues des institutions partenaires. Des mots de bienvenue ont été prononcés par des Aînés originaires des territoires des institutions hôtes : the University of Northern British Columbia (UNBC), située sur le territoire non cédé de Lheidli T'enneh Whuten, et la Commission canadienne pour l'UNESCO, située à Ottawa sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe. Lucas dos Santos Roque, coordonnateur du PCI, se trouvait sur le territoire non cédé des nations Tseil-Waututh, Squamish et Musqueam.

FORMAT ET THÈMES

Afin d'améliorer la compréhension du PCI et des politiques en la matière au Canada, la conférence s'articulait autour de thèmes complémentaires : la théorie, les politiques et les pratiques de protection du PCI (tables rondes 1 et 2); et les approches communautaires relatives aux questions de rupture, de revitalisation et de pérennité de la transmission du PCI (tables rondes 3 et 4).

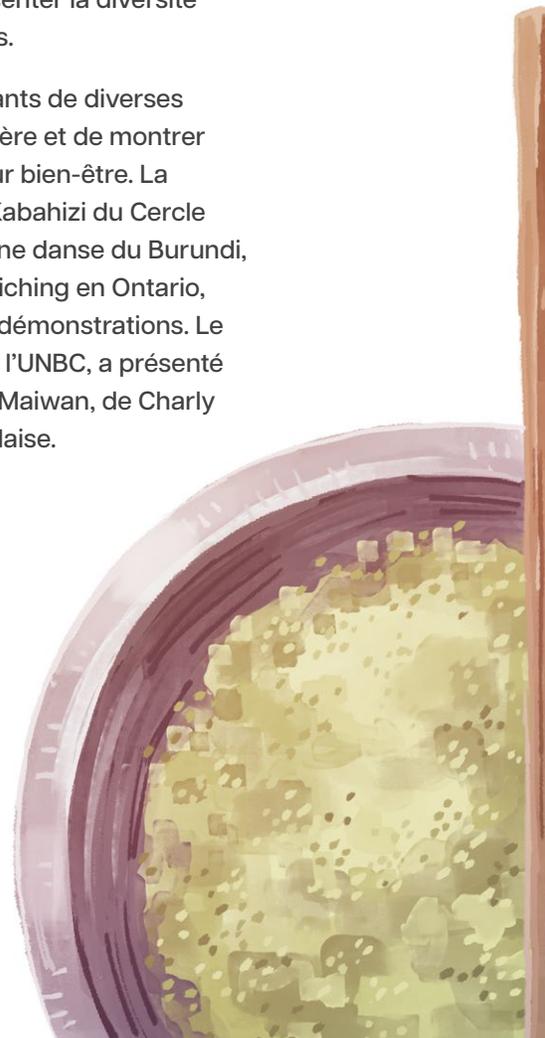
La conférence a également présenté des praticiennes et praticiens du PCI, mis en lumière la diversité du PCI et fourni des exemples de collaboration avec le milieu universitaire. Les tables rondes 3 et 4 répondaient aux conversations précédentes et faisaient place aux personnes qui apprennent ou cultivent le patrimoine vivant. Si un grand nombre d'intervenantes et intervenants ne connaissaient peut-être pas le terme « patrimoine culturel immatériel », ils étaient tout de même en mesure d'expliquer l'importance de le sauvegarder. Ce faisant, ils ont démontré que la connaissance du jargon technique n'était pas nécessaire pour un bon nombre de gardiennes et gardiens du PCI.

Enfin, chaque journée se terminait par une séance de réseautage où les panélistes pouvaient échanger leurs expériences, initiatives et points de vue.

VITRINES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les vitrines du patrimoine culturel immatériel visaient à représenter la diversité culturelle du Canada et à célébrer les praticiennes et praticiens.

Chaque « vitrine » a permis à des représentantes et représentants de diverses communautés de présenter une expression culturelle particulière et de montrer comment leurs pratiques se rattachaient à leur identité et à leur bien-être. La conférence mettait en vedette Emelyne Mugisha et Venantie Kabahizi du Cercle des Canadiens Français de Prince George, qui ont interprété une danse du Burundi, et Way-gozis-amin (Bill Morrison) de la Première Nation Couchiching en Ontario, qui a parlé des tambours de pow-wow et procédé à quelques démonstrations. Le deuxième jour, Ami Hagiwara, une enseignante de japonais de l'UNBC, a présenté une cérémonie de thé en art floral japonais, tandis que Charly Maiwan, de Charly Maiwan Production, a fait une démonstration de rumba congolaise.



Mot de bienvenue de Tim Curtis, secrétaire de la Convention de 2003

Tim Curtis a commencé son discours en présentant la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, qui compte actuellement 180 signataires parmi les 193 États membres de l'UNESCO. Il a expliqué que, selon la Convention, le patrimoine culturel immatériel (PCI) désigne :

« les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (article 2.1).

Aussi appelé « patrimoine vivant », le PCI est porteur de l'identité et des valeurs d'un groupe, auquel il confère une notion d'appartenance et de pérennité. Les principaux objectifs de la Convention sont de sauvegarder le PCI et de promouvoir la reconnaissance et l'appréciation de la diversité culturelle à l'intérieur et à l'extérieur des communautés et États parties. La Convention a aussi pour objectifs :

- d'assurer le respect du PCI des communautés, groupes ou personnes concernés;
- de sensibiliser les gens à l'importance du PCI sur le plan local, national et international;
- de favoriser la coopération et l'aide internationales.

Pour atteindre ces objectifs, la Convention a établi deux listes : la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente et la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, auxquelles s'ajoute le Registre de bonnes pratiques de sauvegarde. Les États parties peuvent proposer des éléments qu'ils souhaitent voir inscrits sur les listes. Ils peuvent également suggérer des pratiques de sauvegarde et d'autres expériences de mise en œuvre de la Convention à ajouter au Registre.

La Convention de 2003 est flexible et laisse une grande liberté de mise en œuvre aux signataires. Elle leur permet également d'interpréter certains concepts qui sont utilisés dans la Convention pour mieux refléter le contexte local. Les États parties

à la Convention de 2003 peuvent participer à sa gouvernance, bénéficier de l'aide technique et de l'échange de connaissances en lien avec la préservation du PCI et obtenir une aide financière du Fonds du patrimoine culturel immatériel. Parmi les autres avantages de la Convention, citons :

- l'accès à des cadres pour répertorier, promouvoir et sauvegarder le patrimoine culturel immatériel;
- l'accès à des outils pour faire connaître la diversité culturelle et la préserver;
- l'accès à des outils pour mobiliser et rassembler les communautés et les parties prenantes autour de la protection du patrimoine vivant, du développement durable et de la consolidation de la paix;
- l'accès à des outils, à des facilitatrices et facilitateurs et à des services de formation pour renforcer les capacités nationales et locales (comme le Programme global de renforcement des capacités de l'UNESCO);
- l'occasion de participer au dialogue mondial sur le PCI comme membre à part entière de la communauté internationale et de prendre des décisions stratégiques relatives à la Convention;
- la possibilité de coopérer sur le plan régional et international grâce à la mise en commun de l'expertise, de l'expérience et de l'information;
- les possibilités de favoriser l'apprentissage intergénérationnel et de rendre l'éducation plus pertinente et utile;
- les possibilités de rehausser les normes internationales en présentant des pratiques exemplaires (politiques culturelles, participation de la société civile, contribution des traditions vivantes au développement durable);
- la possibilité de proposer des éléments et des projets de préservation pour les listes et le Registre de l'UNESCO.

Les pays participants doivent aussi respecter certains engagements importants : protéger le PCI (article 11a) en le répertoriant et en le définissant avec la participation des communautés et des organisations non gouvernementales (ONG) concernées (articles 11[b] et 15). Ils peuvent le faire en établissant et en mettant régulièrement à jour des répertoires du PCI présent sur leur territoire (article 12.1), en contribuant au Fonds du patrimoine culturel immatériel (article 26) et en faisant rapport au Comité intergouvernemental (article 29).

Pour terminer, Tim Curtis a mentionné certaines activités en lien avec la Convention de 2003 qui sont déjà en cours au Canada :

- Le pays possède neuf ONG accréditées qui agiront à titre consultatif auprès du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- Le Canada a deux chaires UNESCO consacrées à la sauvegarde du patrimoine vivant :
 - *la Chaire UNESCO sur la transmission culturelle chez les Premières Nations comme dynamique de bien-être et d'autonomisation à l'Université du Québec à Chicoutimi;*

- *la Chaire UNESCO sur le patrimoine vivant et les moyens de subsistance durables à l'University of Northern British Columbia.*
- En 2021, Heritage Saskatchewan a mené un sondage national sur le travail déjà effectué en lien avec le PCI.
- L'Association des musées de Terre-Neuve-et-Labrador pour le Réseau canadien d'information sur le patrimoine a élaboré un guide sur la numérisation des éléments du PCI pour contribuer à leur préservation.
- Le Conseil québécois du patrimoine vivant a publié divers guides visant à préserver la vitalité culturelle locale, dont un à l'intention des municipalités (en collaboration avec le ministère de la Culture du Québec et traduit avec l'aide de la Commission canadienne pour l'UNESCO).

Par conséquent, Tim Curtis a conclu que le Canada satisfaisait déjà la plupart des obligations d'un État partie à la Convention de 2003.

« Il n'y a pas des termes parfaits : patrimoine traditionnel, "trad", patrimoine vivant. C'est juste les termes. Ce qui est important c'est qu'on parle avec le public et les communautés ».

*-Antoine Gauthier, directeur général,
Conseil québécois du patrimoine vivant*

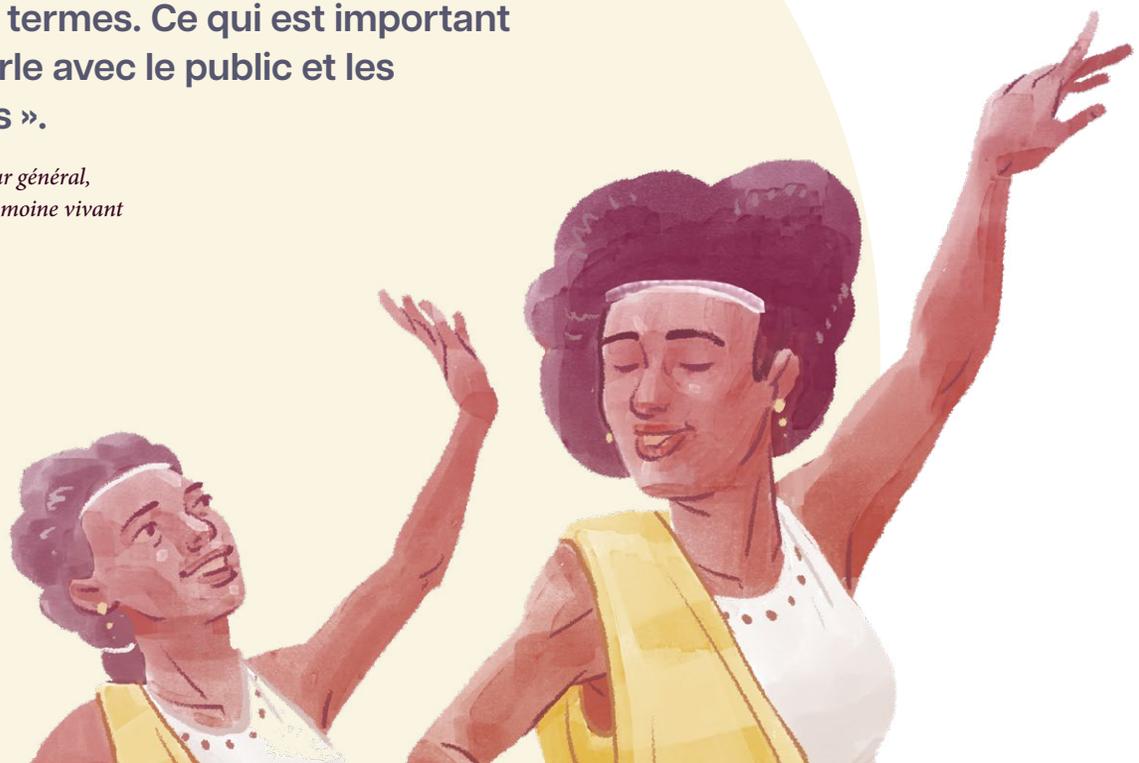


TABLE RONDE 1

Concepts et applications clés du patrimoine culturel immatériel

Durant cette table ronde, les panélistes ont discuté de la Convention de 2003 et des définitions essentielles pour travailler avec des concepts comme le patrimoine vivant et le PCI au Canada.

Ils ont examiné ces définitions en relation avec d'autres thèmes, notamment la notion de territoire, les changements climatiques, les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et l'éducation. Ils ont réfléchi à la manière dont les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux pourraient collaborer à l'élaboration de politiques visant à protéger le PCI. Bien que les gardiennes et gardiens du PCI jouent un rôle central dans la réalisation des objectifs de politiques publiques pour protéger le patrimoine, il est crucial d'avoir l'appui de tous les niveaux de gouvernance et celui du leadership autochtone.

Enfin, les panélistes ont abordé les avantages et les défis liés au fait de signer la Convention de 2003 et la manière dont elle pourrait être mise en œuvre au Canada.

ANIMATION

Katharine Turvey, Conseil international des musées

PANÉLISTES

1. Antoine Gauthier, directeur général, Conseil québécois du patrimoine vivant
2. Kristin Catherwood, directrice, Patrimoine vivant, Heritage Saskatchewan
3. Odile Joannette, membre de la Première Nation des Innus de Pessamit et directrice du programme de subventions aux arts, Créer, connaître et partager, Conseil des arts du Canada

MESSAGES CLÉS

Il y a de nombreuses façons de définir et de conceptualiser le PCI au Canada. D'un côté, sa diversité permet d'enrichir les notions « d'immatérialité » et de « patrimoine ». D'un autre côté, on dénote une méconnaissance du PCI dans le secteur du patrimoine, tant sur le plan politique que communautaire. Par exemple, un mythe répandu est celui que le PCI vient agrémenter les « récits » associés au patrimoine bâti. Un autre exemple est la perception généralisée que les communautés sont définies par la géographie.

L'expression culturelle peut toutefois être préservée par les communautés de la diaspora ou organisée autour d'une pratique, comme l'art de la fauconnerie qui est présent dans le monde entier. Souvent, les membres de la communauté ne connaissent pas le concept de PCI et ne conceptualisent pas leur vie autour de cette terminologie. C'est pourquoi il est essentiel de faire connaître le PCI, la Convention de 2003 de l'UNESCO et les outils offerts par celle-ci pour soutenir la politique du PCI au Canada.

Tous les panélistes ont souligné le fait que le PCI n'appartenait pas au passé et qu'il s'agissait d'un concept contemporain et essentiel à l'identité culturelle vivante, tout comme au sentiment d'appartenance. Vu la diversité des communautés et des manifestations et domaines du PCI, il est important de ne pas cantonner les communautés ou leurs traditions, mais plutôt de tenir compte des capacités de la communauté. Cela signifie de reconnaître que les relations et les engagements communautaires sont cruciaux, puisqu'ils renforcent la confiance et contribuent aux programmes.

Il faut aussi comprendre que les projets liés au PCI ne suivent pas nécessairement un calendrier strict. Par exemple, comme l'a fait remarquer Odile Joannette, pour beaucoup de passeuses et passeurs culturels autochtones, les protocoles précis baignent souvent dans un engagement respectueux. Ainsi, pour promouvoir le PCI sur le plan politique, de multiples intervenantes et intervenants doivent collaborer de manière respectueuse, notamment les gouvernements, les ONG, les Nations autochtones, les universités, les organisations culturelles et les individus.

Bien que le Canada n'ait pas encore ratifié la Convention de 2003, des individus, des communautés et des organisations des quatre coins du pays ont déjà préparé le terrain pour promouvoir et soutenir la protection du PCI. Antoine Gauthier a rappelé aux personnes participantes qu'il y avait généralement un désir et une volonté

« Nous adoptons une approche où nous cherchons des points communs et explorons des manières d'interagir les uns avec les autres, mais aussi avec le territoire au présent, tout en examinant comment cela a été influencé par le passé, par notre patrimoine collectif et individuel. »

*- Kristin Catherwood, directrice,
Patrimoine vivant, Heritage Saskatchewan*

de préserver le PCI sur le plan communautaire. Kristin Catherwood a renchéri en expliquant que dans certaines provinces, des communautés travaillaient déjà avec des ONG régionales à cet objectif. Ces collaborations s'étendent aux provinces ou aux territoires; les politiques peuvent donc être façonnées par les besoins communautaires.

En l'absence de législation provinciale ou municipale en matière de PCI, il n'y a pas de financement réservé. Inutile de dire que la sauvegarde du PCI est donc difficile. Toutefois, les personnes qui œuvrent activement à la préservation du PCI peuvent se tourner vers la Convention de 2003, les principes de l'UNESCO et les pratiques exemplaires pour s'orienter.



« L'une des grandes leçons que j'ai apprises en travaillant avec des communautés autochtones est la notion d'écoute approfondie. Je sais maintenant à quel point il est difficile d'écouter réellement, sans aucune idée préconçue. On arrête parfois d'écouter parce qu'on souhaite parler, qu'on pense devoir interagir. Or, l'écoute approfondie consiste à s'empêcher d'interagir pour seulement écouter, puis à traiter l'information à partir de là. »

— Howard Jang, directeur général et artistique du ArtsSpring Arts Centre

TABLE RONDE 2

La promotion, la sauvegarde et la transmission du patrimoine vivant au 21^e siècle

Partout sur la planète, le PCI est en péril à cause des conséquences de la colonisation, de l'assimilation, des déplacements et de la mondialisation. Lorsqu'on songe aux risques et aux dangers, il est important de prendre aussi en compte les mesures de protection. L'objectif du panel était de mettre en relief les défis liés à la sauvegarde du PCI et de discuter des meilleures pratiques pour remédier à ces défis. Les panélistes ont présenté leurs approches en matière d'archivage, d'inventaire et de transmission du PCI en examinant des questions liées à l'accessibilité, au développement durable, aux nouvelles technologies et aux pédagogies novatrices.

ANIMATION

Barbara Fillion, Commission canadienne pour l'UNESCO et Lucas dos Santos Roque, facilitateur de PCI

PANÉLISTES

1. Howard Jang, directeur général et artistique, ArtsSpring Arts Centre
2. Lara Maynard, Liste 2021 des arts en péril et coordonnatrice de la formation sur les compétences patrimoniales, Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador
3. Agnieszka Pawłowska-Mainville, professeure agrégée, UNBC et Comité scientifique international sur le patrimoine culturel immatériel (CIPCI)

MESSAGES CLÉS

Lorsqu'on examine la transmission, la sauvegarde et la promotion du PCI, il est important de comprendre qu'il s'agit de trois concepts distincts :

- La transmission des connaissances, croyances et valeurs s'effectue généralement entre les membres de la communauté dans le cadre de leur vie quotidienne ou de processus éducatifs officiels et informels.
- La sauvegarde désigne le fait d'assurer les conditions favorables pour le maintien de la pratique.
- La promotion englobe des activités comme l'inscription ou l'enregistrement d'une pratique dans un catalogue ou un registre (notamment par une communauté ou une institution).

Malgré ces nuances, ces trois concepts pourraient tous comprendre des activités visant à encourager une pratique ou un programme, à sensibiliser le public ou à favoriser la compréhension et le dialogue interculturels. Par exemple, Lara Maynard a expliqué que la Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador avait sondé des constructeurs, des fabricants, des artisans et artisans de la province sur la santé et la viabilité de leur artisanat. Le sondage est ensuite devenu la Liste 2021 des arts en péril de la Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador. La liste répertorie des éléments du PCI qui pourraient être viables, menacés, gravement menacés ou disparus, et vise à mettre en place des solutions pour protéger les éléments en péril. Parmi les solutions suggérées, on retrouve l'éducation du public, la promotion du PCI et le développement de compétences en marketing et en entrepreneuriat chez les praticiennes et praticiens du PCI pour les aider à démontrer le niveau d'expertise détenu à travers la province.

Howard Jang a donné des précisions sur la création d'un centre de narration qui sensibilise le public à l'importance des connaissances et récits culturels, lesquels influencent notre vision du monde. Son exemple a mis en lumière les liens entre les humains, les objets et la nature, de même qu'avec le patrimoine bâti, et a illustré la manière dont les pratiques

culturelles donnent un sens aux lieux et aux espaces. Autrement dit, les pratiques culturelles immatérielles, incarnées par les histoires et la mémoire, créent des liens avec le patrimoine matériel. Ces réflexions ont révélé des considérations importantes pour les musées, les galeries et autres institutions connexes qui exposent des biens et des trésors (artefacts) en dehors de leurs contextes culturels respectifs.

« Le fait de se réunir à nouveau m'a fait prendre conscience de l'importance de ma culture. C'est ce type de projets de [PCI] qui rassemblent les gens et qui renforce le sentiment de faire partie d'un mouvement important. »

- Michel Landry, membre, Cercle des Canadiens Français de Prince George

La discussion qui a suivi a mis en évidence l'importance d'inclure des récits quand on présente le patrimoine culturel immatériel afin de favoriser une compréhension approfondie de la valeur, de la vitalité et de l'importance des biens et trésors culturels.

Les programmes éducatifs qui soutiennent la transmission des compétences et connaissances traditionnelle représentent une manière de préserver le PCI. Agnieszka Pawłowska-Mainville a indiqué que des outils utiles à cet égard pourraient être l'inclusion de programmes de mentorat et d'apprentissage dans les politiques publiques et la collaboration entre des universitaires et des gardiennes et gardiens du PCI. Par exemple, en intégrant des concepts liés au « patrimoine vivant » et en incorporant des langues multiples dans un éventail de sujets comme la gestion du territoire, l'art et les études environnementales et internationales, on pourrait aider les étudiantes et étudiants à prendre conscience du travail nécessaire à l'apprentissage d'une compétence particulière, à la pratique d'une langue ou à la transmission d'une tradition culturelle. L'intégration des pratiques du patrimoine vivant dans les activités scolaires permettrait également de rehausser la visibilité de la diversité sociolinguistique au Canada et motiver les étudiantes et étudiants à apprendre une langue ou une discipline artistique en démontrant l'importance de celles-ci au sein des traditions culturelles. Parmi les avantages de ces cours, citons la mobilisation du milieu universitaire dans le savoir communautaire, l'apprentissage concret pour les étudiantes et étudiants et la transmission du savoir. Lorsqu'ils sont bien mis en pratique, ces cadres éducatifs peuvent aider les personnes apprenantes à reconnaître la valeur du PCI et à accroître le sentiment de fierté à l'égard des pratiques socioculturelles de leur propre communauté ou famille.

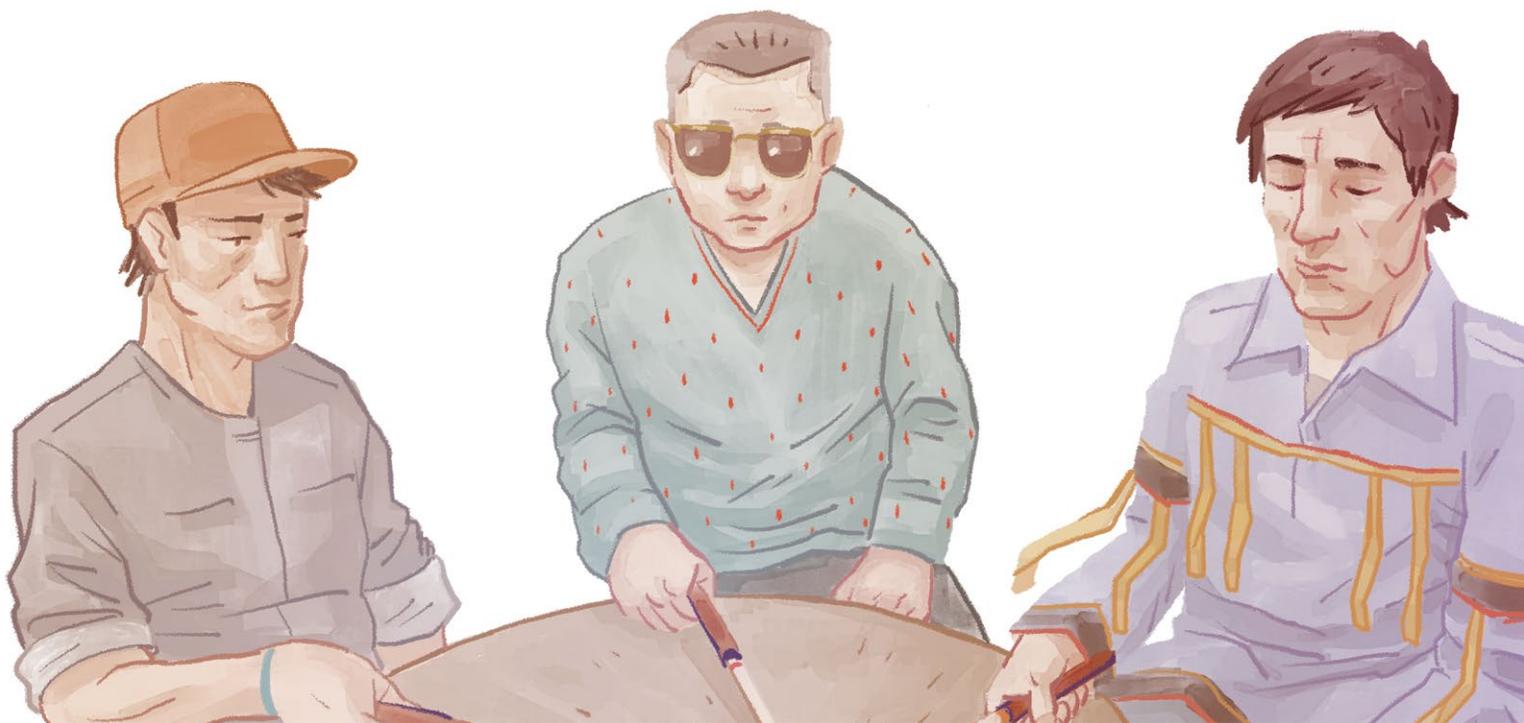
La mondialisation et l'utilisation de la technologie ont des effets variables sur la viabilité, la sauvegarde et la transmission du PCI. Alors que la transmission intergénérationnelle informelle s'effectuait entre les Aînés et les jeunes dans des contextes particuliers (et comprenait généralement des interactions sociales au sein d'une communauté), il est aujourd'hui possible d'étudier certains éléments du PCI à l'aide de tutoriels en ligne. Non seulement les relations et valeurs ont changé avec l'utilisation de ces méthodes de transmission, mais les communautés pourraient aussi perdre certaines des nuances locales et régionales qui caractérisent la diversité culturelle.

Or, la technologie a tout de même un rôle à jouer dans la protection du patrimoine vivant. Lorsqu'elles sont bien préservées, les habiletés techniques intégrées dans un élément du PCI peuvent également protéger tout un univers de croyances, de valeurs et d'histoires connexes. Par exemple, des gardiennes et gardiens des traditions pourraient créer et présenter des balados ou des ateliers en ligne où il serait possible d'apprendre une compétence à coût moindre que dans un apprentissage privé. La technologie permet aussi de mettre les gens en relation grâce aux médias sociaux, de numériser le patrimoine en péril, d'offrir des possibilités d'acquisition des langues, et plus encore.

La technologie informatique dans le contexte du PCI comporte néanmoins certains désavantages, notamment l'incapacité à obtenir de l'information de qualité au sujet d'un art particulier (par exemple, l'information pourrait ne pas être largement accessible ou les communautés pourraient avoir des problèmes de connectivité).

Une autre préoccupation concerne la manière d'assurer la souveraineté de la communauté sur les données (p. ex., il est courant d'utiliser l'information disponible en ligne sans en demander la permission ou en indiquer la source). En effet, certains des plus grands défis sont liés aux droits de propriété intellectuelle.

L'importance relative au savoir collectif par rapport au savoir individuel de la gardienne ou du gardien fait également l'objet d'un débat, tout comme la notion de qui devrait pouvoir consentir au nom d'une communauté, au partage d'informations en dehors de celle-ci. Les panélistes ont affirmé que des communautés, dont des communautés autochtones, utilisent déjà la technologie pour organiser leur savoir en ligne selon leurs propres protocoles et procédures. C'est pourquoi il est essentiel de faire preuve de transparence à l'égard des risques et de donner aux gardiennes et gardiens le pouvoir de décider quoi partager.



« Il y a toujours eu une forme ou une autre de transmission interculturelle. La technologie et les médias sociaux représentent simplement un nouveau moyen d'apprendre et de transmettre le PCI. Le défi concerne donc la manière de préserver les traditions locales pour qu'elles ne s'y perdent pas. »

- Lara Maynard, coordonnatrice de la formation sur les compétences patrimoniales, Heritage Foundation of Newfoundland & Labrador

TABLE RONDE 3

Mémoire collective et oubli sélectif

La sauvegarde du PCI exige que les communautés participent à leur patrimoine de façon continue et privilégient les valeurs, croyances et traditions qui sont importantes pour leur identité communautaire. Or, la transmission peut être perturbée lorsque les processus communautaires intergénérationnels de transfert du savoir sont interrompus par des mutations dans le contexte social, politique, économique ou environnemental. C'est sans compter la mondialisation croissante, les changements technologiques, les politiques étatiques, l'exclusion des récits dominants sur l'identité et l'histoire, et les déplacements ou l'éloignement du territoire porteur de l'histoire d'un peuple, qui peuvent tous interférer avec la transmission du PCI. Les communautés, familles ou personnes peuvent ainsi parfois décider d'abandonner une pratique ou de ne pas transmettre une langue.

Au cours de cette table ronde, les panélistes ont examiné le rôle central du PCI dans la résilience des communautés face à la discrimination, la colonisation, l'homogénéisation ou l'assimilation. Abordant les questions de l'exclusion et de l'inclusion, de la vérité et de la réconciliation, de la mémoire collective et du bien-être communautaire, les panélistes ont présenté leur expérience personnelle pour démontrer ce qui arrive lorsque les courroies de transmission sont limitées ou brisées.

Les panélistes ont également mis en relief les répercussions individuelles et collectives qui accompagnent le fait d'empêcher une communauté d'exprimer son patrimoine culturel. Ils ont expliqué comment le racisme et l'oppression ont des conséquences sur leur propre accès au savoir culturel et comment ils travaillent à renforcer certains éléments de leur patrimoine pour les transmettre aux générations futures.

ANIMATION

Kristin Catherwood, Heritage Saskatchewan

PANÉLISTES

1. Michael Abe, Landscapes of Injustice Project
2. Darlene Cooper, Black Loyalist Society
3. Michel Landry, Cercle des Canadiens Français de Prince George
4. John Mainville, assistant en gestion des ressources et en extension forestière, Aleza Lake Research Forest, et étudiant, University of Northern British Columbia (Écologie et gestion forestière)

MESSAGES CLÉS

Lorsqu'une culture, un groupe de personnes ou une langue disparaît, les gardiens ou gardiennes des traditions peuvent être forcés de s'assimiler avec la culture dominante. On peut également les empêcher de transmettre les langues intrinsèquement liées à la culture, ce qui crée des fossés entre les générations. Le Canada possède une longue histoire d'oppression exercée sur différents groupes culturels par l'intermédiaire de lois gouvernementales et de politiques assimilationnistes. L'impossibilité d'exprimer ou de célébrer son patrimoine culturel cause des préjudices et des traumatismes. Les personnes survivantes de telles politiques pourraient vivre des difficultés dans leurs relations sociopersonnelles ou avoir du mal à accepter ou à découvrir leur patrimoine. Certaines pourraient même carrément rejeter leur identité culturelle. Tous les panélistes ont parlé de la honte et de l'exclusion qu'ils avaient ressenties lorsqu'ils ne se conformaient pas à la culture dominante. Dans de telles situations, la transmission culturelle pourrait nécessiter un important travail de guérison.

Certaines personnes, n'ayant pas appris leur culture et leur langue durant leur enfance, pourraient tout de même, à l'âge adulte, commencer à apprécier l'importance du PCI, particulièrement lorsque leurs parents ou grands-parents décèdent. Elles pourraient avoir envie d'apprendre (ou de réapprendre) une langue maternelle, de faire revivre des éléments de leur culture, comme des recettes ou des aliments avec lesquels elles ont grandi, ou de transmettre des histoires culturellement importantes à leurs enfants ou à d'autres jeunes membres de la famille. Dans certains cas, il faudra peut-être trois ou quatre générations avant de voir un regain d'intérêt.

La transmission intergénérationnelle peut également être perturbée par les migrations et les déplacements causés par différents facteurs économiques, politiques et environnementaux. Ces causes sont à l'origine de la disparition, puis de la renaissance, de ces éléments du PCI. John Mainville a ainsi expliqué que les territoires sur lesquels nous vivons sont souvent vecteurs d'histoires et que le fait de quitter ces territoires cause souvent la disparition de ces histoires et pratiques. D'autres panélistes, comme Darlene Cooper et Michael Abe, ont soutenu que les déplacements forcent aussi les gens à repartir à zéro en privilégiant la survie, parfois au détriment de la préservation du patrimoine vivant.

La migration peut toutefois donner lieu au développement de solides liens d'amitié et liens familiaux, de même qu'à l'établissement de nouvelles relations, ce qui ajouterait un caractère unique à l'aspect « vivant » du patrimoine. C'est aussi la démonstration que l'évolution du patrimoine culturel est dynamique et malléable.

Le patrimoine culturel est transmis d'une génération à l'autre, mais les gardiennes et gardiens décident de la nature de leur patrimoine et de la manière dont ils veulent le préserver, le cas échéant. La transmission ne peut être forcée, mais elle peut être encouragée ou facilitée. Par exemple, les panélistes s'entendaient tous sur le fait qu'écouter la télévision était plus facile que l'apprentissage d'une pratique traditionnelle. En ce sens, il est important de trouver un équilibre lorsqu'il est

question de la sauvegarde du PCI. La protection et la transmission nécessitent un engagement personnel.

John Mainville a expliqué qu'il donnait l'exemple en suivant cette règle : « Lorsqu'on veut enseigner son mode de vie, il faut être en mesure de passer de la parole aux actes. Si l'on souhaite que quelqu'un agisse d'une certaine manière, il faut donner l'exemple. » En d'autres mots, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine représentent un travail à la fois collectif et individuel.

La préservation des pratiques du PCI permet de combattre les inégalités et de mettre en valeur toute la richesse de la diversité culturelle humaine. Le fait de grandir en ayant une bonne idée de son propre patrimoine culturel procure un sentiment de bien-être, de fierté et d'appartenance envers de riches histoires culturelles. C'est une façon de donner une voix aux gens. Or, la transmission du PCI n'est pas un processus linéaire : une gardienne ou un gardien pourrait refuser de l'enseigner, ou un enfant de l'apprendre. Il faut promouvoir et améliorer la connaissance du PCI au Canada afin de préserver ces caractéristiques multiculturelles et d'encourager le dialogue sur les différences culturelles et leur appréciation. Enfin, la transmission du PCI favorise la réconciliation entre les générations et la guérison des traumatismes causés par l'oppression et l'injustice.



« La technologie est utile, particulièrement auprès des jeunes générations. Il faut se tenir à jour pour pouvoir enseigner aux jeunes. Je crois que les applications et les cours en ligne sont d'excellents outils, même si rien ne bat l'enseignement en personne. »

*-Yvonne Pierrero, Aînée du peuple dakelh,
membre de la Carrier Linguistic Society*

TABLE RONDE 4

Approches communautaires pour cultiver le patrimoine vivant

Dans le contexte des politiques historiques de « linguicide » et de perte de culture au Canada, et à la lumière de l'homogénéisation culturelle que favorise actuellement la mondialisation, le panel s'est penché sur l'importance de la culture et de la langue comme vecteurs de valeurs et de connaissances. Les langues et expressions orales (comme les proverbes, charades, légendes, mythes, chansons et poèmes) sont des manières de raconter le monde qui nous entoure.

L'importance et la pertinence de bénéficier d'une diversité de langues et de visions du monde ont été soulevées. Un exemple était le mot désignant le mois de juin. Dans chacune des six langues étudiées, le mot exprimait une vision du monde complètement différente, ce qui démontre bien l'importance des langues dans la transmission du PCI. Étant donné le statut précaire d'un bon nombre de langues autochtones et le nombre croissant d'allophones au Canada, le panel a souligné l'urgence de mettre au point des politiques qui encouragent la diversité du patrimoine culturel et linguistique au pays.

En ce qui concerne les personnes gardiennes et apprenantes du PCI, la table ronde a examiné l'importance de la culture, le rôle de la langue dans l'identité et les besoins des personnes qui tentent de poursuivre la transmission des pratiques du PCI.

ANIMATION

Agnieszka Pawłowska-Mainville, UNBC et CIPCI

PANÉLISTES

1. Yvonne Pierrero, Aînée et membre du peuple dakelh, Carrier Linguistic Society
2. Sara Sam, Aînée et membre du peuple dakelh, Carrier Linguistic Society et enseignante de langue et de culture dakelh, Nakal'bun School
3. Gary Wilson, professeur de science politique, UNBC et apprenant de la langue mannoise
4. Patrycja Legut, éducatrice en langues

MESSAGES CLÉS

Les pratiques et connaissances culturelles sont souvent transmises par le biais de l'expression orale et linguistique. Les langues sont porteuses d'une information culturelle unique : quand une langue disparaît, une grande partie des idées et nuances qu'elle renferme disparaît aussi. De la même manière, comme la langue est intrinsèquement liée à la culture, quand une pratique n'a plus cours, de nombreux éléments linguistiques liés à la tradition peuvent également disparaître (vocabulaire, sons, chansons...). Le folklore et les légendes reflètent également certaines connaissances : en les préservant, la communauté renforce ses traditions et ses croyances, et même ses liens avec le territoire.

Les récits et chansons préservent la mémoire et sont un véhicule pour les idées, les valeurs communautaires et les leçons de vie. L'une des panélistes, Patrycja Legut, a indiqué que même les noms des personnes sont porteurs de sens et que dans certaines cultures, il est possible de deviner la relation entre deux personnes seulement en observant la manière dont elles s'adressent l'une à l'autre. Chaque culture comporte des règles sociales complexes, et tous les panélistes ont réitéré l'importance d'enseigner les langues traditionnelles aux jeunes générations.

Le fait d'enseigner aux enfants la langue de leurs ancêtres à l'école comporte des avantages considérables. Les enfants autochtones, par exemple, pourront se familiariser encore davantage avec une langue qu'ils seraient en train d'apprendre ou de parler à la maison. L'enseignement dans la langue maternelle permet aux enseignantes et enseignants d'expliquer pourquoi cette langue est importante et d'introduire le concept de transmission des langues aux jeunes générations. L'Aînée Sara Sam a fait remarquer que l'enseignement de la culture et de la langue permet aux jeunes d'avoir accès à des livres, de comprendre la communication verbale et de se jumeler avec un enfant plus jeune pour explorer la langue et les récits ensemble.

De plus, d'autres panélistes ont indiqué que les jeux et l'intégration de vocabulaire dans les activités quotidiennes facilitent la transmission informelle de la langue et évacuent les difficultés potentielles liées à son apprentissage. Puisqu'il peut être difficile d'incorporer des langues non dominantes dans le programme institutionnel, il est crucial d'intégrer ces langues de manière informelle, particulièrement pour les communautés autochtones.

L'Aînée Yvonne Pierrero a indiqué que les nouvelles technologies pouvaient rendre l'apprentissage des langues plus accessible. Par exemple, les applications et les cours en ligne apportent des manières novatrices d'enseigner. Ils réduisent les obstacles à la transmission, stimulent l'intérêt et accroissent l'accessibilité. Ils sont particulièrement intéressants pour les jeunes générations, pour qui la technologie occupe une grande place.

Tous les panélistes s'entendent pour dire qu'afin de continuer à préserver les langues ancestrales et les traditions culturelles, il faut de toute urgence améliorer le financement des programmes éducatifs et mettre au point des ressources éducatives culturellement pertinentes. L'apprentissage d'une langue nécessite de nombreuses ressources et heures de travail, sans compter qu'il faut du temps

et du financement pour mettre au point le matériel de cours. Les enseignantes et enseignants de langue ont besoin d'aide pour mettre en place les ressources qui aideront leurs élèves à apprendre, particulièrement dans le cadre de la revitalisation des langues autochtones.

L'un des participants, qui est à la fois un enseignant pour ses enfants et un apprenant lui-même, a mentionné le « prix de la culture », expliquant que des gens demandent beaucoup d'argent pour qu'il « leur montre sa culture ». La question a été soulevée : « Enseignons-nous et transmettons-nous une culture pour de l'argent ou pour la revitaliser? »

En conclusion, la transmission d'une langue peut être encouragée par une visibilité et une représentation accrues dans les médias et dans le cadre de cérémonies traditionnelles et rassemblements culturels. Le fait de donner de la visibilité aux langues et aux cultures autochtones en nommant des rues et des bâtiments dans les langues locales est une manière facile de les rendre plus visibles et de contribuer à leur normalisation.

Il est important d'intégrer la langue au maximum dans la vie quotidienne, parce que son apprentissage et sa transmission constituent un processus continu et non linéaire qui nécessite des efforts constants. Gary Wilson a souligné que les personnes, les familles et les communautés tout entières doivent contribuer à l'apprentissage culturel et linguistique. Les panélistes ont également reconnu qu'une politique linguistique complète est également importante pour soutenir la transmission des langues. Enfin, ils ont indiqué que le fait de promouvoir les familles bilingues ou multilingues permet de préserver certains aspects de la culture traditionnelle.



« Les langues renferment des informations culturelles particulières qui sont transmises d'une génération à l'autre. Quand une langue disparaît, on perd aussi beaucoup des renseignements et idées qu'elle contient, car elle est souvent intrinsèquement liée aux pratiques traditionnelles. »

- Gary Wilson, professeur de science politique et apprenant de la langue mannoise, University of Northern British Columbia

Comment aider

- **Accroître le réseautage multilatéral et les possibilités de collaboration à l'échelle du pays**, en mettant l'accent sur les politiques et les programmes. Les responsables des politiques doivent discuter avec des spécialistes et des communautés de la mise en œuvre de lois ou de politiques efficaces en matière de PCI.
- **Créer plus d'occasions de transmission intergénérationnelle du PCI et soutenir les initiatives des groupes et organismes communautaires**, notamment les programmes de mentorat et d'apprentissage et les techniques d'apprentissage fondées sur le PCI, par l'intermédiaire de politiques publiques et dans les établissements d'enseignement.
- **Augmenter les subventions aux livres et aux cours de langue.**
- **Célébrer les langues et cultures locales en accroissant leur visibilité.**
- **Afficher les noms des rues et des bâtiments dans les langues locales.** Par exemple, le fait de voir le mot anishinaabemowin « oshkiabinoojiwigamig » (garderie) pourrait aider les gens à l'apprendre et à l'utiliser.
- **Aider les communautés à promouvoir la sauvegarde culturelle** et à soutenir la transmission des compétences culturelles, des connaissances et des langues.
- **Donner aux détentrices et détenteurs du savoir le temps et les ressources pour enseigner et transmettre leur culture aux jeunes et à leurs familles.** Une idée serait de réduire les attentes organisationnelles liées au rôle de ces personnes. Par exemple, un panéliste a expliqué que son père était tellement occupé à voyager et à travailler pour « sauver » la culture de sa communauté qu'il n'avait parfois pas le temps de l'enseigner à ses propres enfants.
- **Inciter le Canada à adopter les mesures légales, administratives et financières qui s'imposent pour protéger, promouvoir et transmettre le PCI**, notamment en reconnaissant le rôle central du PCI au sein des communautés et des familles.



unesco

Commission canadienne